

## Séance du 04 mars 2020

Le quatre mars deux mille vingt, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 27/02/2020

Date d'affichage : 11/03/2020

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; M. BAZIN Denis ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; MM LEPLEY Laurent, BOURGÈS André.

Étaient excusés : M. BELLÉE Pascal (procuration Mme LEDOUX) ;  
M. ALLIX Gratien (procuration Mme PAISANT).

Étaient absentes : Mmes LEVALLOIS Mireille, NOURRY Cécile.

M. CORON, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte rendu de la séance du 12 février 2020 : M. le Maire demande s'il y a des remarques. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire ouvre la séance en précisant qu'elle sera uniquement consacrée aux points inscrits à l'ordre du jour : vote du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2019 et état des restes à réaliser du précédent exercice de la section d'investissement.

Il remercie ensuite Mme ROUSSEL, trésorière, pour sa présence et sa disponibilité tout au long du mandat écoulé.

### I. Compte de Gestion (CG) « Budget Communal » exercice 2019 du Receveur Municipal (visa /03/2020)

Après s'être fait exposer le Compte de Gestion « Budget Communal » pour l'exercice 2019 de Mme ROUSSEL, Receveur Municipal,

Considérant qu'il est en parfaite adéquation avec le compte administratif du maire,

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion « Budget Communal » de l'année 2019 de Mme ROUSSEL et déclare qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### II. Compte Administratif (CA) « Budget Communal » exercice 2019 (visa /03/2020)

M. le Maire passe la parole à M. CORON, adjoint afin qu'il présente le Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2019.

En section d'investissement, un excédent de 39 557.17 € est constaté (806 384.60 € de dépenses et 845 941.77 € de recettes).

En section de fonctionnement, le résultat dégagé est de 130 434.57 € (316 898.45 € de dépenses pour 447 333.02 € de recettes).

Ces résultats sont identiques au Compte de Gestion du Trésorier.

M. le Maire se retire afin de laisser place aux débats du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2019.

### III. Etat des restes à réaliser

M. le Maire présente l'état des restes à réaliser en investissement. Cet état correspond aux travaux qui ont été décidés mais qui n'ont pas été effectués ou facturés pendant l'exercice 2019. Le montant de ces travaux s'élève à 39 100 € et se décompose ainsi : travaux de voirie : 30 000 € ; fenêtres de la mairie : 5 500 € ; vidéosurveillance TRITOU : 2 000 € et petits matériels : 1 600 €. Ces montants seront reportés sur l'exercice 2020. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### IV. Point sur l'état de la dette pour l'exercice 2020

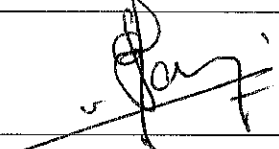

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'état de la dette pour l'exercice 2020. Le montant total des emprunts à rembourser est de 94 622.09 € soit 14 079.95 € d'intérêts et 80 542.14 € de capital.

### V. Analyse financière

M. le Maire passe la parole à Mme ROUSSEL afin qu'elle présente un état comparatif des dépenses en 2013 et 2018, ainsi que la capacité d'autofinancement (CAF) et le fonds de roulement (FDR). On peut constater que les dépenses ont été plus importantes dans ce mandat que dans le précédent du fait de la rénovation de l'hôtel restaurant mais elles restent cependant conformes à celles de la strate des communes de 500 à 999 habitants. Il en est de même pour la CAF qui a diminué tout comme le FDR mais ces ratios restent tout à fait corrects au vu du montant des travaux réalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h25.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE 	Le Secrétaire, Bruno CORON 
Erik DUFORT	Cécile NOURRY Absente
Malika LEDOUX	Gratien ALLIX PP Mme PAISANT
Nadège PAISANT	Honorine LEMERRE
Pascal BELLÉE PP Mme LEDOUX	Stéphanie CANTO
Denis BAZIN	Laurent LEPLEY
Mireille LEVALLOIS Absente	André BOURGÈS